

<p style="text-align: center;">Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims Assemblée Générale du 21 février 2015</p>
--

Membres présents : 72, Pouvoirs : 15.

Le président remercie toutes les personnes présentes aujourd'hui à notre assemblée générale. Il remercie plus particulièrement :

Madame Christine FRANZIN conseillère municipale,
Monsieur Jean Marie BEAUPUY ancien député européen,
Monsieur Benjamin DEVELEY, conseiller municipal, adjoint au Maire, délégué aux relations internationales et européennes.
Monsieur Raphaël BLANCHARD, conseiller municipal.
Madame Marie-Noëlle JUBENOT, nouvelle présidente de l'École de Jardiniers.
Monsieur Éric LAVOISY, directeur des Espaces verts et président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Reims.
Monsieur Alain HUON auteur d'un livre sur les légumes anciens et leurs recettes.

Excusés :

Madame Catherine VAUTRIN, conseillère municipale et présidente de Reims Métropole.
Monsieur Arnaud ROBINET, député-maire de Reims,
Madame Laure MILLER, conseillère municipale et adjointe au maire, déléguée aux espaces verts et à l'écologie urbaine.
Monsieur Mario ROSSI, conseiller municipal et adjoint au maire délégué, à la proximité.

Cette année encore, l'Association est en deuil. Elle a perdu plusieurs anciens membres et amis. Ainsi, avant de commencer l'assemblée générale, le président demande d'observer une minute de silence en mémoire des jardiniers, des membres de leur famille, et des amis disparus récemment.

Ouverture de séance 14 heures 30.

Premier point : - mot du président et approbation du dernier PV -

Didier KLODAWSKI remercie les partenaires de l'Association : Leroy Merlin (Cormontreuil), Floralie's Garden, TIM (Neuvillette) pour les remises accordées sur les grillages, portillons et piquets, la Ville de Reims pour son aide et les subventions et le restaurant Les Petits Coteaux pour une salle qui nous a été mise à disposition pour un séminaire.

À noter, la caisse Porte-Paris du Crédit Mutuel Nord Est a fermé. Les comptes de l'Association ont été transférés à la caisse de Tinquieux. Nous avons pris 2 rendez-vous avec les responsables de la caisse pour leur expliquer notre mode de fonctionnement et nos attentes.

Didier KLODAWSKI remercie toutes les personnes qui travaillent et qui ont pris des fonctions dans l'Association :

Patrick GEORGES : vice-président et porte parole TSE.
Chantal COLARDELLE : trésorière.

Geneviève BALIGOUT administratrice,
Benoît LEBRUN administrateur et porte parole TSE,
Michaël BRETON administrateur et porte parole MHP,
Muriel MORVAN administratrice.
Gaëlle et Didier TOURTE démissionnaires.

Joël FRAPART référent ANJ,
Jean Patrick NIEDERBERGER porte parole BMN,
Marie-Noëlle WEBER porte parole EGA,
Michel ROYER cotisations BMS,
Jocelyn HANS porte parole BAM,
André LEJAY porte parole ADV1 démissionnaire,
Daniel BALIGOUT porte parole LDR,
Yves MONVOISIN ancien porte parole ROS qui change de secteur,
Maurice BOUILLARD cotisations STF et MAR,
Reine PERREUX cotisations MHP.

Contrôleurs aux comptes :

Édouard ZDOBYCH (en maladie cette année), Nicolas SAUGET, Claudine et Guy LEFEVRE.

Et tous les autres bénévoles de l'Association.

L'assemblée les applaudit chaleureusement. Le président rappelle que toutes ces personnes, et lui-même, paient une cotisation.

Le président indique que le procès-verbal de la dernière assemblée a été distribué à l'entrée.

Passage au vote pour l'approbation du dernier procès-verbal : pour 87. Approbation à l'unanimité.

Mot du président

Les travaux de la Coulée verte avancent et devraient bientôt se terminer. Les secteurs touchés : MHP et ROS. Nous sommes passés rue de la Roseraie et c'est une très belle réussite. Il y aura une gêne occasionnée par le changement de la passerelle (6 à 8 semaines). Nous demanderons une clé à la ville afin que les jardiniers puissent passer en faisant le tour de la Roseraie. Concernant le secteur Marais de l'Hôpital, le président a demandé du grillage plus épais.

Une nouvelle tranche de travaux devrait débuter dans plusieurs années dans les secteurs ANJ, BMN et BAM avec l'extension de la Coulée verte.

Nous avons donc mis en réserves des disponibilités pour rembourser l'ensemble des dépôts de garantie. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de rembourser à tous les jardiniers leur dépôt de garantie, si la ville reprend tous les terrains. Ces disponibilités sont placées en Parts du CMNE.

Nous avons récemment remanié les statuts et le règlement intérieur de l'Association en AG et tout semble bien se passer dans les jardins. Le vice-président prendra la parole à ce sujet.

La récolte de 2014 a été très satisfaisante et il y a eu une belle production de tomates. Concernant les produits phytosanitaires : la loi LABBÉ relative aux pesticides prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts publics à compter du 1^{er} janvier 2020. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

L'Association sera accompagnée dans cette démarche par la Municipalité de Reims, le Service des espaces verts et par l'École des jardiniers. Cela se résumera par des conseils et une aide. Ceci n'a rien de contraignant.

Qu'est-ce que jardiner bio :

En premier, ne pas utiliser de produits chimiques, de pesticides de synthèse, ni d'O.G.M. (organismes génétiquement modifiés).

Acheter des graines bio ou faire ses propres graines.

Moyens :

Rotation des cultures (ail, poireaux et oignons reviennent après une période de 3 ans sur la même planche).

Compostage et recyclage des matières organiques et des déchets végétaux.

Utilisation d'engrais verts.

Préférer des traitements autorisés en jardinage biologique qui respectent l'environnement, les abeilles, la santé et les nappes phréatiques. Les produits chimiques et les pesticides de synthèse favorisent les cancers et nuisent gravement à notre environnement.

Les produits les plus dangereux pour la santé restent les insecticides et les désherbants chimiques.

Deuxième point : - rapport d'activité -

Le président rappelle que toutes les activités et les explications sont données sur le Site Internet de l'Association.

Le président fait part du rapport d'activité :

Samedi 16 novembre 2013 : les jardiniers du secteur BMN demandent des gravats pour combler les trous dans les chemins d'accès. Ils ont obtenu satisfaction. Merci au service des Espaces verts.

Dimanche 24 novembre 2013 : passage aux secteurs Roseraie et Terrain de Séjour pour faire le point sur les abris.

Lundi 16 décembre 2013 : encaissement des cotisations en retard. L'Association majore les sommes de 10 % + les frais de correspondance. La date limite est fixée par les statuts au 31 octobre. 3 jardiniers ne sont pas venus. Aucun courrier n'a été reçu. L'Association les considère comme démissionnaires.

Samedi 21 décembre 2013 : l'Association remet de la lasure et plusieurs rouleaux de grillage au référent du secteur Anciens Jardins. Ces fournitures avaient été demandées par les jardiniers du secteur.

Samedi 4 janvier 2014 : l'Association livre un abri bois.

Dimanche 19 janvier 2014 : la trésorière et le président participent à une réunion avec d'autres associations. Sont présents :

Les jardins partagés de Reims : Jardin Potagem, Cultures Îlots Saint Gilles, Jardin du ChemÔvert, Jardin d'Alphonse, Jardins du Clairmarais, Jardin de l'Écluse et l'École des Jardiniers. Cette réunion est très instructive.

Dimanche 16 février 2014 : l'Association apporte de la lasure et du grillage au référent du secteur Anciens Jardins.

Samedi 1 mars 2014 : les travaux du parking de la mosquée sont terminés secteur STF. Ce parking jouxte les jardins de l'Association.

Lundi 10 mars 2014 : pose d'une information concernant le nettoyage des abords gérés par la SANEF.

Samedi 15 mars 2014 : le président, le vice-président et la trésorière reçoivent les candidats pour un jardin à la Maison de la vie associative. Ces derniers remplissent une demande d'adhésion.

Vendredi 21 mars 2014 : CLCV présente un diaporama sur les effets des pesticides. JACA remercie l'animateur.

Samedi 29 mars 2014 : le président et le vice-président passent au secteur Maraîchers. L'Association entreprendra le changement de la clôture qui avait été abimée par un camion. L'assurance du camion prend en charge les travaux.

Samedi 29 mars 2014 : les jardiniers du secteur Saint Fiacre ont demandé une réunion au président à propos des chats. Plusieurs décisions ont été prises à ce sujet et elles devront être respectées par tous.

Les jardiniers ont évoqué la vétusté du grillage séparant les jardins et le parking de la mosquée. Le président demandera une subvention d'équipement à ce sujet.

Mercredi 2 avril 2014 : l'Association apporte de la lasure au secteur Anciens Jardins. L'Association apposera 3 affiches indiquant que les jardiniers doivent fermer les portes du secteur en entrant et en sortant.

La trésorière et le président rencontrent le responsable du secteur Bons Malades Nord. Le responsable appose des notes au tableau d'affichage.

Samedi 5 avril 2014 : l'Association apporte plusieurs rouleaux de grillage, des piquets, du fil, des tendeurs et des tiges de tension au secteur Ledru Rollin. Les jardiniers sont chargés de poser une nouvelle clôture. Un grand merci.

Mercredi 9 avril 2014 : la trésorière et le président rencontrent le responsable de la caisse du Crédit Mutuel Nord Europe située à Tinquieux. La caisse Porte de Paris est fermée et les comptes bancaires de l'Association ont été transférés à Tinquieux. La discussion porte sur la gestion des comptes de l'Association.

Samedi 12 avril 2014 : la trésorière et le président rencontrent les jardiniers présents au secteur Anciens Jardins. Le président les félicite pour l'entretien des jardins.

Samedi 19 avril 2014 : l'Association apporte du grillage, des piquets et du fil au secteur Roseraie.

Le président apporte du grillage à lapins et de la lasure au secteur Anciens Jardins.

La trésorière et le président passent au secteur Marais de l'Hôpital.

Jeudi 24 avril 2014 : l'Association commande 6 composteurs en bois à Reims Métropole pour le secteur Anciens Jardins. Ces composteurs seront prochainement livrés.

Dimanche 27 avril 2014 : remplacement du cadenas à la porte d'entrée du secteur Égalité.

Lundi 28 avril 2014 : la trésorière et le président rencontrent Madame Laure MILLER, adjointe au Maire de Reims et qui est en charge des espaces verts et de l'écologie urbaine. Madame MILLER vient de prendre ses fonctions. Il est évoqué un partenariat entre la Municipalité de Reims et l'Association. Madame MILLER fera prochainement une visite dans un secteur des Jardins Associatifs.

Mardi 29 avril 2014 : passage au secteur Anciens Jardins. Le président rappelle aux jardiniers présents que les portes du secteur doivent toujours rester fermées.

Samedi 3 mai 2014 : séminaire avec toutes les personnes ayant pris des fonctions au sein de l'Association au restaurant Les petits Coteaux. Deux points sont abordés : le principe de non-discrimination instauré par la loi française et la présentation et l'étude des nouveaux statuts et règlement intérieur de l'Association. L'Association a pris en charge les frais de restauration.

Dimanche 4 mai 2014 : l'Association met à disposition une tondeuse pour le secteur Marais de l'Hôpital. La tondeuse est confiée à Michaël BRETON administrateur du secteur.

Mercredi 4 juin 2014 : l'association achète un portillon, des piquets et du grillage pour le secteur Terrain de Séjour.

Samedi 14 juin 2014 : le président apporte le shingle au secteur Roseraie et au secteur Ledru-Rollin.

Samedi 14 juin 2014 : l'Association achète du shingle. Quelques toits doivent être réparés.

Mercredi 25 juin 2014 : le président apporte un cadenas pour le portail situé aux Bons Malades Nord.

Mardi 1^{er} juillet 2014 : la trésorière et le président reçoivent les personnes qui ont demandé à cultiver un jardin associatif à la Maison de la vie associative. Ces personnes ont rempli une demande d'adhésion. Quelques jardins sont encore libres.

Jeudi 3 juillet 2014 : la trésorière et le président se rendent à la direction des Espaces verts. Le président signale qu'une grosse branche doit être coupée au secteur Bons Malades Nord. Cette intervention doit être faite rapidement. Plusieurs arbres situés aux secteurs Bons Malades Nord, Bons Malades Sud et Allée des Veuves seront élagués par les Espaces verts en automne 2014.

Mercredi 9 juillet 2014 : l'Association achète un cadenas et du câble pour le secteur Anciens Jardins.

Samedi 12 juillet 2014 : l'Association refait plusieurs clés. Ces clés et un nouveau cadenas sont remis au référent du secteur Anciens Jardins. La trésorière et le président rencontrent plusieurs jardiniers. Certaines tomates commencent à être malades.

Vendredi 18 juillet 2014 : le président constate que 2 jardins ne sont pas correctement entretenus au secteur Égalité.

Samedi 19 juillet 2014 : des branches sont tombées dans le secteur Bons Malades Sud. Le président constate les dégâts et prend des photos.

Mercredi 30 juillet 2014 : le président constate qu'une clôture a été coupée. Il rencontre un jardinier et s'informe des vols de légumes. Le président conseille d'aller déposer systématiquement une plainte lorsqu'il y a eu une infraction.

Vendredi 15 août 2014 : l'Association constate de nombreux vols et détériorations dans les jardins.

Lundi 18 août 2014 : le président félicite le nouveau jardinier des Anciens Jardins pour tout le travail accompli en quelques jours.

Samedi 30 août 2014 : le président rencontre un jardinier du secteur Maraîchers. Ce jardinier s'engage à planter un nouvel arbre fruitier qui remplacera celui qui a été coupé.

Samedi 6 septembre 2014 : une entreprise nettoie un jardin situé au secteur Anciens Jardins.

Le président demande un devis à un artisan pour nettoyer une parcelle située aux Anciens Jardins. Le dépôt de garantie n'a pas été rendu à l'ancien jardinier, vu l'état de la parcelle.

Lundi 8 septembre 2014 : l'Association fait l'acquisition d'un nouveau portillon pour remplacer celui qui avait été dérobé.

Dimanche 14 septembre 2014 : il est demandé à une jardinière d'enlever les palettes déposées dans la parcelle.

Les jardiniers signalent des dégradations au secteur Marais de l'Hôpital. Le président demande aux jardiniers de déposer systématiquement une plainte.

Mardi 16 septembre 2014 : réunion à la Mairie avec Madame MILLER, Monsieur LAVOISY et les autres associations de JF. Information sur la loi LABBÉ.

Samedi 20 septembre 2014 : le président et le responsable du secteur Allée des Veuves rencontrent une jardinière. Les palettes ont été enlevées et le jardin est en parfait état d'entretien. Le président félicite la jardinière. Il décide de renouveler l'adhésion pour la prochaine saison culturelle.

Vendredi 26 septembre 2014 : l'Association fait l'acquisition de grillages, tendeurs et agrafes pour le secteur Anciens Jardins

Dimanche 28 septembre 2014 : tour de secteur des ANJ avec le référent du secteur. Le président constate une nette amélioration.

Le président remet un rouleau de fil au responsable du secteur Bons Malades Nord. Le responsable pourra réparer les clôtures détériorées.

Samedi 25 octobre 2014 : le président rencontre la personne responsable du secteur Égalité. Trois jardiniers vont arrêter le jardin.

Dimanche 26 octobre 2014 : assemblée générale de la Société d'Horticulture.

Lundi 27 octobre 2014 : le président rencontre un jardinier des Anciens Jardins. Un arbre est déraciné depuis des vents violents.

jeudi 30 octobre 2014 : l'Association fait l'acquisition d'une tondeuse et des paquets de bardeaux pour le secteur ANJ.

Principaux achats et dépenses

Enveloppes timbrées.

Champagne.

Grillage, piquets, portillons.

Lasure.

1 tondeuse.

Bacs à compost à Reims Métropole (système de dépôt de garantie).

Vidéoprojecteur avec le système informatique (couvert par la subvention d'équipement qui sera encaissée sur l'exercice 2014/15).

Subventions

Un grand merci à la Ville de Reims :

Subvention de fonctionnement : 4 500 €.

Subvention d'équipement : 1 000 €.

Les mêmes que les autres années. Un grand merci au Service des espaces verts de la Ville de Reims pour les gravats apportés aux Bons Malades Nord et Anciens Jardins, pour les soudures aux Anciens Jardins et la taille des arbres aux Bons Malades Nord.

Des jardiniers du secteur Marais de l'Hôpital demandent la restauration de la rue René BOVIS. Cela a déjà été évoqué depuis plusieurs années.

Gestion des membres

Entrées :.....	22
Décès :.....	4
Démissions :.....	25
Jardiniers non repris :.....	1
Mutations :.....	3

Passage au vote. Pour 87. Approbation du rapport d'activité à l'unanimité.

Troisième point : - rapport financier -

Chantal COLARDELLE trésorière de l'Association lit le rapport financier de la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014. Les recettes se sont élevées à 23 003,17 €. Les cotisations représentent 49 %, les subventions 24 %, les produits financiers 5 %, les dépôts de garantie 16 % et les indemnités 5 %. Les indemnités correspondent à un remboursement par Groupama d'une clôture détériorée par un poids lourd rue des Maraîchers. Nous avons demandé au Crédit Mutuel le remboursement des frais bancaires. Les remboursements ont été supérieurs aux frais, ce qui correspond à 1,68 € dans les divers.

Les dépenses se sont élevées à 22 269,62 €. Les investissements représentent 16 %, les manifestations 5 %, l'entretien et les travaux 24 %, les frais divers de gestion 21 %, le remboursement des dépôts de garantie 11 % et l'achat de parts du Crédit Mutuel 23 %. L'excédent de recettes est de 733,55 € : c'est un résultat bénéficiaire. Le solde final au 31 octobre est de 8 661,39 €. Les fonds sont déposés sur le compte courant et sur le Livret Bleu du Crédit Mutuel.

L'Association ne tient pas de caisse. Les espèces sont remises immédiatement en banque. Il faut régler les cotisations de préférence par chèque. Vous pouvez les payer par virement bancaire. Y a-t-il des questions ? La comptabilité est la disposition de tout sociétaire qui en fait la demande.

L'assemblée remercie la trésorière.

Quatrième point : - rapport de la commission de contrôle et approbation des comptes -

Nicolas SAUGET lit le rapport de la commission de contrôle. La commission donne quitus à la trésorière et propose l'approbation des comptes.

Passage au vote. Pour 87. Approbation du rapport financier à l'unanimité.

Cinquième point : - élections -

Renouvellement de la commission de contrôle : se représentent : Édouard ZDOBYCH, Nicolas SAUGET, Claudine et Guy LEFEVRE. Aucune autre personne ne se présente.

Passage au vote. Pour 87. Approbation à l'unanimité.

Renouvellement par tiers du conseil d'administration :

Membres démissionnaires : Gaëlle TOURTE, Didier TOURTE, André LEJAY et Daniel GAUTHIER.

Membres sortants : Muriel MORVAN et Patrick GEORGES se représentent pour 3 ans.

Passage au vote. Pour 87. Approbation à l'unanimité.

Huitième point : - perspectives 2015 -

Didier KLODAWSKI donne la parole à Patrick GEORGES vice-président de l'Association. Ce dernier rappelle quelques articles du règlement intérieur : articles 1, 6, 14, 39, 15, 20, 29, 41 et 42.

Michel VAUTRELLE (ANJ) précise qu'il y a une contradiction entre les articles 41 et 42. Le président propose la suppression de l'article 41 du règlement intérieur : l'assemblée générale du 20 janvier 2008 tolère en période pluvieuse, une protection en voile ou en bâche maraîchère au dessus des pieds de tomates, reposant uniquement sur les tuteurs de pieds de tomates, sans structure supplémentaire.

Passage au vote. Suppression de l'article 41 du règlement intérieur.

Éric VAN-COMPERNOL (BMN) demande le vote pour l'autorisation des cuves dans les jardins. Le président lui indique qu'il faut envoyer un courrier au moins 6 jours avant. Ceci n'a pas été fait, le président refuse le vote.

Patrick GEORGES reprend la parole et rappelle que la hauteur limite des serres et des tunnels est passée à 1m50. Il est prévu de passer dans les jardins début mai 2015 à des buts de vérification. Le vice-président remercie l'assemblée de l'avoir écouté.

Nils NICOLAS (ANJ) demande le nettoyage de la butte allée des Morilles. Le président en prend note et viendra voir sur le terrain.

Ensuite, le président évoque la loi LABBÉ : en collaboration avec les autres associations de Reims Métropole, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement et le service des Espaces verts, JACA participe à l'opération *Jardin eau naturel* lancée par la municipalité de Reims. Cette opération a la vocation de sensibiliser les jardiniers amateurs aux méthodes respectueuses de l'environnement. Certains jardins gérés par JACA se trouvent dans des périmètres considérés comme prioritaires au regard de la protection de la ressource en eau.

L'École des Jardiniers se propose d'examiner les modalités pratiques et la mise en place de conférences et d'ateliers. La sensibilisation des jardiniers amateurs vise plusieurs objectifs dont la préservation de la biodiversité, la protection des ressources en eau et la protection de la santé des jardiniers et de leur famille.

L'opération *Jardin eau naturel* sera organisée ainsi :

Quatre conférences libres d'accès aux jardiniers amateurs de mars à mai :

- Rotation des cultures
- Bon usage de l'eau
- Désherber futé
- Soigner naturellement son jardin.

Ces séances pourront avoir lieu le soir en semaine dans une salle municipale.

Quatre ateliers pratiques de juin à septembre avec les mêmes thèmes sur des parcelles de jardins familiaux volontaires :

- JF Trois Rivières
- JACA
- JF Cerisaie

L'intérêt de ces animations est de favoriser les échanges et les débats sur les techniques de jardinage.

Neuvième point : - questions diverses -

Jean Paul BLONDELLE (BMS) : *« demander qu'il y a une ronde de nuit par le police municipale, car l'année dernière j'ai travaillé pour rien. Vu mon handicap, ce n'est pas simple. Serait-il possible de me fournir un compost SVP, car cela je l'ai demandé plusieurs fois. C'est comme les deux tables, c'est bon à changer, malgré que ce n'est pas moi qui les ai usées plus. Merci d'avance pour ce qui pourrait être fait. Recevez Monsieur le président mes sincères salutations distinguées et toute mon amitié en espérant avoir satisfaction. »*

Pour la police municipale, le président en fera la demande officielle à la Ville de Reims. Pour le bac à compost, c'est oui. Le président le contactera. L'achat de tables n'est pas à l'ordre du jour.

Patrick RICHARD (STF) : *« Monsieur le président, je viens par cette présente, postuler pour être responsable du secteur Sait Fiacre à Reims. »*

« Demander à laisser 1,50 m d'espace entre le jardin du voisin à l'arbre fruitier que l'on va planter du fait des racines et de l'ombre et 50 cm d'espace pour les framboisiers et autres arbustes pour éviter la propagation chez le voisin jardiniers et pouvoir nettoyer. »

Article 671 du code civil : il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Le président précise qu'il faut respecter les 2 mètres de la clôture. Pour les framboisiers et autres arbustes, le président est d'accord pour les 50 cm. Patrick RICHARD est nommé responsable du secteur SAINT FIACRE.

Madame Marie-Noëlle JUBENOT présidente de l'École des Jardiniers prend la parole et présente son association. Ensuite, la parole est donnée à Monsieur Jean-Marie BEAUPUY, puis à Monsieur Benjamin DEVELEY.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les personnes présentes et tout particulièrement les élus, puis lève la séance et invite les personnes présentes au verre de l'amitié. L'assemblée applaudit.

Didier KLODAWSKI

Le président